

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Prozess

instances de sécurité nucléaire

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Bernhard, Laurent

Bevorzugte Zitierweise

Bernhard, Laurent 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: instances de sécurité nucléaire, 2012 - 2013*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 19.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Infrastruktur und Lebensraum	1
Energie	1
Kernenergie	1

Abkürzungsverzeichnis

BFE	Bundesamt für Energie
ENSI	Eidgenössisches Nuklearsicherheitsinspektorat
KNS	Eidgenössische Kommission für nukleare Sicherheit
NAGRA	Nationale Genossenschaft für die Lagerung radioaktiver Abfälle

OFEN	Office fédéral de l'énergie
IFSN	Inspection fédérale de la sécurité nucléaire
CSN	Commission fédérale de sécurité nucléaire
CEDRA	Société coopérative nationale pour le stockage des déchets radioactifs

Allgemeine Chronik

Infrastruktur und Lebensraum

Energie

Kernenergie

ANDERES
DATUM: 04.12.2012
LAURENT BERNHARD

Les **instances de sécurité nucléaire** ont traversé une année 2012 difficile. En effet, deux membres de la Commission fédérale de sécurité nucléaire (CSN) ont donné leur démission au cours de l'année. Le géologue Marcos Buser a dénoncé des connivences entre l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), l'Inspection fédérale pour la sécurité nucléaire (IFSN) et la Nagra, la société coopérative nationale pour le stockage des déchets radioactifs. Quant à Tanja Manser, spécialiste de la gestion des risques, elle a quitté la CSN afin de protester contre le manque de moyens que le Conseil fédéral accorde à la sécurité nucléaire. En outre, Walter Wildi, expert indépendant et ancien directeur de l'instance qui a précédé le CSN, a annoncé qu'il quittait le comité consultatif « Gestion des déchets » au sein de la Nagra. Le géologue a critiqué le manque d'indépendance de la part de l'IFSN, suite à quoi les préoccupations principales de la sécurité nucléaire n'auraient pas été suffisamment prises en compte. Il a notamment dénoncé le risque de contamination des réserves d'eau potable lors de manipulations des déchets. Face à ces critiques, le Conseil fédéral a commandé un rapport externe, qui a fait état de la relation entre l'IFSN et la Nagra. L'expertise a constaté que l'IFSN transmettait systématiquement les procès-verbaux de ses séances à la Nagra pour correction avant de les remettre aux autres participants. Il ne s'agirait pas d'une falsification des contenus et des décisions prises. Néanmoins, le rapport a recommandé l'arrêt de cette pratique.¹

ANDERES
DATUM: 20.11.2013
LAURENT BERNHARD

Suite aux critiques articulées l'année dernière au sujet des instances de sécurité nucléaire, le Conseil fédéral a renforcé en novembre **les exigences en matière d'indépendance de la Commission fédérale de sécurité nucléaire (CSN)**. A cette fin, le gouvernement a modifié l'ordonnance sur la Commission fédérale de la sécurité nucléaire. Désormais, les personnes entretenant des liens directs avec des autorités, entreprises ou organisation chargées d'exécuter la loi sur l'énergie nucléaire ou d'exploiter des installations nucléaires ne pourront plus faire partie de la CSN.²

1) Communiqué de l'OFEN du 3.12.12; 24h, 24.7.12; NZZ, 16.8.12; LT et NZZ, 4.12.12.
2) Communiqué du DETEC du 20.11.13